

## Colloque

### « Inde et Europe face aux échecs de la mondialisation. Lutte contre les inégalités. Crise de la démocratie »

---

Assemblée Nationale

---

26 novembre 2009

#### Après midi de débats

##### Interventions

10 Gérard FUCHS : « une structure européenne de prospective ? »

11 TK OOMMEN, professeur émérite à l'université de Jawaharlal Nehru : « la démocratie indienne »

12 Mani SHANKAR AIYAR, ancien ministre : « la mondialisation de la prospérité et la localisation »

13 Maurice BRAUD, Président du comité d'éthique de l'ISD : « la démocratie à l'échelle d'un continent » 14 Ravni THAKURT, professeur université de Delhi, secrétaire adjointe aux relations internationales du parti du Congrès : « la démocratie des Panchayati »

##### Débat

15 Gérard FUCHS : « y a-t-il vraiment une démocratie européenne ? »

16 DK GIRI : « un commentaire sur la démocratie »

##### Conclusion

Gérard FUCHS

## **Gérard FUCHS : « Une structure européenne de prospective ? »**

Quelques points très rapides sur la prospective ou la prévision. Je crois que le premier objectif que l'on peut se fixer, en tous cas c'est le premier que je me fixe, c'est de créer, au niveau de l'Union européenne (parce que là on maîtrise quand même un peu les choses), un centre, je dirais, de prévisions stratégiques européen (peut importe l'appellation) et où l'on garderait quelque chose qui, dans les anciennes structures du plan, me paraissait fondamentale, c'est-à-dire des experts bien sûr, mais aussi des représentants politiques, des représentants salariaux. On demanderait aux grandes entreprises qui ont leur propre cellule de planification (qui n'hésitent pas à employer le mot, d'ailleurs pour beaucoup d'entre elles) d'envoyer dans des domaines jugés cruciaux un de leurs experts et faire de cette structure quelque chose qui publie des notes régulièrement à l'information de tout le monde mais qui servirait un petit peu à éclairer les décideurs pour la préparation d'un livre.

Je suis d'accord avec la première partie de ce que dit Philippe, la seule manière de garder des emplois en dehors des services non délocalisables, c'est d'avoir un temps d'avance technologique. Mais, l'écart entre nous et les suivants, bien sûr, il va en se réduisant. Donc, il faut être bon. Mais, je voudrais compléter d'une autre idée. Ravni Thakurt a dit tout à l'heure que les salariés d'Asie, Inde, Chine et autres ont été bénéficiaires de la mondialisation bien évidemment. Et cela a eu un effet positif, y compris pour nous, c'est que leurs salaires quand même ont un petit peu augmenté. Et je crois que l'idéal serait que, au fur et à mesure que notre avance technologique diminue (mais il faut la maintenir le plus longtemps possible), les salaires, qui sont, pour nous, des salaires par trop concurrents parce que trop bas, augmentent. C'est-à-dire qu'il y ait une espèce de convergence dans le développement. On dirait que je suis dans l'utopie pure, mais cela peut servir quand même un petit peu de « guideline ».

Je ne suis pas du tout favorable au protectionnisme, j'espère ne pas avoir été mal compris. Je crois que la mondialisation a des conséquences positives mais je crois que, à la différence d'un certain nombre de théoriciens du libre échange, il faut admettre que tout processus de mondialisation crée des gagnants et des perdants. Même s'il y a un gain global, il y a des gagnants et des perdants. Donc, le problème est le partage du gain global.

Je peux passer des heures là-dessus, c'est un sujet que j'aime bien. Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté! Donc, libre échange : oui, mais à condition que ce soit la maîtrise localisée qui gagne, y compris à l'intérieur des pays (ce n'est pas un problème entre les pays, c'est à l'intérieur des pays comme je l'ai dit pour la France), et que les pays, ou les zones ou le niveau mondial, se dotent de mécanisme de redistribution pour que le partage du gain permette d'éviter, justement, le refus de la mondialisation qui est absurde mais qui existe.

## **TK OOMMEN : « la démocratie indienne »**

Monsieur le Président, chères victimes et co-intervenants. Alors, je voudrais, tout d'abord, commencer par des excuses. Toutes mes excuses de m'exprimer en anglais, ici à Paris, mais je suis une victime de l'Histoire ! Si les Français avaient remporté la bataille de Plassey, et bien, c'est en français que je m'exprimerais aujourd'hui. Mais, dans la mesure où ce sont les Britanniques qui ont gagné cette bataille, et bien je suis obligé de m'exprimer en anglais. Ce n'est pas de ma faute ! La faute, en fait, revient entièrement à la France. J'ai donc présenté ma défense pour expliquer pourquoi je parlerai en anglais, et je vais maintenant entrer directement dans le vif du sujet.

Il m'a été demandé de parler des sociétés multilatérales et des démocraties multilatérales dans le contexte de l'Inde. Parler de l'Inde cela revient à parler d'un sixième de l'humanité, souvent décrite comme la première démocratie dans le monde. Le terme qu'on utilise également pour nous décrire est l'anarchie opérante.

Alors, certes, l'Inde est une démocratie élue, mais elle n'est pas encore une démocratie libérale, avec le droit, l'internationalisation du droit, de la règle du droit par les citoyens, et le respect de la primauté du droit par les représentants du peuple. Donc, l'Inde, effectivement, est une démocratie avec élection mais il est difficile de la décrire comme une démocratie libérale dans la mesure où une démocratie, dans laquelle la primauté du droit serait internationalisée par les citoyens, est respectée par les représentants qu'ils soient politiques, qu'ils soient administrateurs ou qu'ils soient magistrats, par tous les pouvoirs.

Naturellement, il y a des exceptions (et cela je ne l'oublie pas) : la corruption, le népotisme, la politique politicienne sont des maux qui sont souvent invoqués pour caractériser les déficits ou les dysfonctionnements de la démocratie indienne. Cela étant, ces déficits se retrouvent de plus en plus dans d'autres démocraties à travers la planète, et donc, cela ne nous distingue pas tellement des autres démocraties.

Qu'est-ce-que l'on observe à propos de la démocratie dans un continent indien pluraliste et multinational (ce sont les termes utilisés par les organisateurs de ce séminaire) ?

Alors, je voudrais essayer de répondre à cette question en divisant mon propos en deux parties. Tout d'abord, la problématique qui résulte de conceptions erronées de la part des occidentaux, conceptions erronées de la démocratie de la part des occidentaux. Oui, je vous avais dit que je serai provocateur ! Et, deuxième partie : je voudrais réfléchir au caractère spécifique de l'Inde en tant que démocratie.

Lorsque je dis « européen » dans la première partie, je ne parle pas vraiment de l'Europe, mais de la conception généralisée à l'échelle de la planète. Pour qu'une démocratie puisse fonctionner, effectivement, il y a certains préalables à remplir, et je n'en mentionnerai que quelques-uns. Je dirais d'abord que la démocratie ne peut fonctionner que si les électeurs sont éduqués, s'ils peuvent voter. Plus le degré d'éducation de la population est élevé, plus la règle démocratique fonctionne efficacement, avec une hypothèse qui est implicite à savoir que, plus le niveau d'éducation est élevé, plus la conscience politique, également, est forte.

Mais cela, en fait n'est pas vrai ! Même dans le cadre de l'Europe, nous n'observons absolument pas ce phénomène mais, bien au contraire, une certaine aliénation. En Inde, par exemple, la population rurale est beaucoup moins éduquée que la population urbaine et bien nous constatons

qu'il y a beaucoup plus d'électeurs qui vont voter en milieu rural qu'en milieu urbain.

Par ailleurs, il y a un aspect qui fait que la démocratie indienne reste un paradoxe : je veux parler du lien entre démocratie et développement et justice redistributive.

De fait, la démocratie, telle qu'elle s'exerce, serait censée être un succès dans les pays capitalistes. Dans les pays capitalistes, il est extrêmement difficile, effectivement, de séparer ces deux concepts. Et bien, je crois qu'il importe de revisiter ce concept, cette hypothèse plutôt, à la lumière de notre expérience. Là où nous avons de la croissance économique, nous nous apercevons que les disparités de revenus entre les riches et les pauvres se sont accrues, se sont creusées encore, en particulier dans le contexte de ce que nous appelons la mondialisation. En Inde, malgré un taux faible de croissance économique jusqu'à une époque récente (taux de croissance qui se situe en moyenne autour de 3% par an), la démocratie a réussi non seulement à survivre, mais même à prospérer.

Donc, on peut tout à fait supposer qu'un faible niveau de développement économique peut parfaitement coexister avec une démocratie bien gérée.

Troisième hypothèse simpliste, réductrice, qui est très populaire en Europe : pour que la démocratie puisse s'institutionnaliser, l'homogénéité culturelle est une condition préalable nécessaire. La traduction institutionnelle de cette hypothèse était, et continue d'être, le concept d'Etat-Nation, l'Etat-Nation. Or, l'Inde n'est pas un Etat-Nation au sens européen. J'en ai souvent parlé dans mes écrits, dans mes interventions, je dirais que l'Inde est un Etat national.

Quelle est la différence entre les deux ? L'Etat-Nation, au sens occidental, poursuit essentiellement l'objectif de l'homogénéisation culturelle, alors que l'Etat national, lui, a fait sa place à l'idée de diversité culturelle pour aller dans le sens d'une pluralité culturelle.

La diversité culturelle est un fait. Elle a existé, elle a toujours existé et continue d'exister aujourd'hui. Le pluralisme culturel est une attitude positive par rapport à cette diversité qui fait que cette diversité peut subsister. Alors, comment expliquer le caractère très robuste de la démocratie indienne en dépit d'un faible niveau d'éducation, en dépit de progrès économiques qui sont ce qu'ils sont, et puis d'une diversité culturelle absolument très riche et très étonnante ?

Je vais essayer de répondre à cette question. Je serai bref, Monsieur le Président.

Dire que l'Inde est une entité pluraliste et diversifiée est un euphémisme. La Chine, premier Etat au monde par sa taille, n'est pas une démocratie au sens qu'il ne s'agit pas d'une démocratie multi-partis. L'homogénéité culturelle est également un facteur à prendre en compte. Dans le cadre de l'Inde, la diversité culturelle est bien supérieure à celle de l'Union européenne.

Comment l'Inde a-t-elle su faire face à cette diversité pour nourrir la démocratie ?

Et bien, je dirais que c'est la Constitution, le document fondateur de la République indienne, qui joue un rôle primordial à cet égard.

Même si 82% de la population indienne est hindoue (je ne parle pas uniquement de leur croyance religieuse, dans les recensements ils sont comptabilisés comme hindous), et bien l'hindouisme n'est pourtant pas la langue officielle ou la religion nationale. Dans la plupart des démocraties du monde, y compris dans les démocraties européennes qui généralement se prétendent séculaires, il y a une religion officielle ou, en l'absence de religion officielle, c'est la religion de la majorité qui devient la religion nationale.

La culture du pays est façonnée par la religion qui est celle de la majorité. Il est tout à fait utile

de rappeler ici que les minorités religieuses en Inde sont énormes, 30 millions de musulmans, 30 millions de chrétiens environ, 20 millions de sikhs. Dès le moment où l'hindouisme devient la religion officielle, cela voudrait dire automatiquement l'aliénation des 80 millions d'autres citoyens indiens. Par ailleurs, parmi les Etats de l'Inde, trois ont une majorité chrétienne, deux ont une majorité musulmane, et une a une majorité sikh.

Donc, reconnaître l'hindouisme comme religion officielle pourrait avoir des résultats extrêmement néfastes sur tous ces Etats, et notamment sur certains Etats dans lesquels il existe des tensions.

Alors maintenant, la diversité linguistique de l'Inde. Des milliers de langue maternelle sont parlées en Inde, et les deux premières langues sont parlées par 20 millions de personnes environ. L'assamais représente environ 25 millions de personnes, quant à l'hindî, qui est la première langue, elle n'est parlée que par 38 ou 38,5 % de la population soit environ 380 millions de personnes. Ce que je cherche à dire là, c'est que, même la première langue, en fait, c'est la langue d'une minorité. Pour prendre en compte cette extraordinaire diversité, l'Inde a reconnu 22 langues officielles ! Il y a 22 langues officiellement reconnues !

A ma connaissance, toutes les démocraties à travers le monde, y compris les démocraties qui se présentent comme les plus réussies, les plus positives (je parle des Etats-Unis), toutes ces démocraties ont une langue uniquement. Même si de nombreux hispanophones sont venus s'installer en masse en Californie par exemple, ou dans d'autres états aux Etats-Unis, il n'a pas été possible d'introduire, ou d'adopter l'espagnol comme seconde langue officielle de la Californie. Or, l'Inde compte, je le rappelle encore, 22 langues officielles !

Cependant je crois qu'il est nécessaire d'exposer qu'il y a une distinction à faire entre les minorités nationales et les minorités ethniques.

Les minorités nationales sont des majorités, en fait, dans leur foyer d'origine. Et toutes les langues dont je parle sont les langues de certains Etats. Pour l'hindî, par exemple, 5 états parlent l'hindî. En revanche, lorsque l'on parle de minorités ethniques, il s'agit de minorités qui sont dispersées sur le territoire. Le cas de l'ourdou, par exemple, offre l'exemple le plus parlant de ce phénomène. L'ourdou est la sixième langue de l'Inde parlée par plus de 60 millions de personnes, langue maternelle, donc, de 60 millions de personnes, mais les personnes de langue ourdou ne constituent une majorité dans aucun Etat de l'Inde. Cependant dans certains Etats où ils sont présents en nombre important, l'ourdou est reconnu comme deuxième langue de l'Etat en question.

C'est donc une histoire un peu plus compliquée en raison d'associations malheureuses en Inde entre religion et langue : sanskrit et hindouisme, tamoul et hindouisme dravidien, ourdou et islam, islam sous continental avec bouddhisme, panjâbî avec sikh, etc... mais cela complique par exemple la situation de l'ourdou qui est identifié ou assimilé, associé à la religion islamique dans le sous-continent indien.

Pour finir je dirais que la structure du système administratif et politique de l'Inde : l'union, les états provinciaux, les conseils, les districts, les panjaïs, explique la robustesse de la démocratie indienne.

Ce que proclame la Constitution, c'est que l'Inde est une union d'Etats. Le Traité de Rome a porté création de l'Union européenne, mais nous avons plus d'expériences. Notre union à nous a précédé l'Union européenne. Pour qu'une démocratie soit viable, il est important que la participation politique au niveau de la base soit garantie.

Je puis dire, sans risquer d'être contredit, que l'Inde possède la démocratie la plus vibrante, la décentralisation la plus vivante et la plus vive avec une représentation adéquate des femmes et des secteurs traditionnellement défavorisés de la population. Je pourrais m'étendre sur cette question naturellement, mais je ne voudrais pas le faire en présence de Monsieur Mani Shankar Aiyar parce que je sais que c'est le sujet qu'il va traiter, et je sais, également, que Ravni Thakurt va nous parler de ses structures locales, des Panchayats.

J'espère que vous aurez compris pourquoi notre démocratie est aussi vivante en Inde.

**Pr TK Oomen professeur émérite à l'université de Jawaharlal Nehru**

## **Mani SHANKAR AIYAR : « La mondialisation de la prospérité et la localisation »**

L'Asie du Sud-est prospère, mais les habitants du continent asiatique ne prospèrent pas. Donc, concilier une croissance accélérée d'un côté et l'impératif de croissance inclusive est le défi le plus important auquel est confronté notre pays.

Pour bien comprendre la nature du problème, ces dernières semaines nous avons eu la chance de prendre connaissance de deux rapports. Tout d'abord, les indicateurs du développement publiés par la Banque Mondiale, les indicateurs pour 2009, et le rapport sur le développement humain publié par les Nations-Unies, rapport qui a été publié également en 2009. Lorsque nous comparons ces deux rapports, la conclusion à laquelle nous ne pouvons manquer d'arriver est que, d'une manière générale, les économies de l'Asie du sud obtiennent de bons résultats, ces économies ont démontré une remarquable résilience face à la crise économique internationale, mais que nous n'avons pas réussi à traduire cette croissance accélérée en une croissance inclusive.

J'aimerais vous communiquer quelques chiffres. D'après les indicateurs 2009 de la Banque Mondiale, en 2006-2007, l'Inde a enregistré une croissance de 9,1%. Nous avons derrière, le Sri Lanka (malgré la guerre civile) 6,8%, Bangladesh 6,4%, Pakistan (malgré tous ses problèmes) 6%, l'Afghanistan (même l'Afghanistan !) croissance de 5,3%, ce qui est un résultat nettement supérieur à celui de la France ! Même l'Afghanistan enregistre une meilleure croissance que la quasi-totalité des économies européennes ou de l'économie américaine ! La seule exception, ces années là, a été le Népal, 3,2% de croissance seulement, mais cela s'expliquait par des troubles politiques dont le pays émerge à peine avec déstabilisation et disparition de la monarchie, création d'un régime républicain, je pense que le Népal va bientôt rattraper le reste des pays de la région d'Asie du sud.

Donc, simplement, dans le domaine économique, la croissance étant mesurée en croissance du PIB par habitant, nous constatons que les économies enregistrent des résultats remarquables.

Cela étant, si vous regardez le contraste entre la croissance du PIB et la valeur de l'indice du développement humain, à ce moment là, le contraste est très frappant. J'ai devant moi les chiffres pour chacun des pays de l'Asie du Sud-est, pour aujourd'hui, pour le court terme, le moyen terme et le long terme en fonction des tendances qui ressortent du rapport des Nations-Unies sur le développement humain.

Il apparaît que, pendant la période 1992-2007 (c'est une longue période, 27 ans !), la progression moyenne de ces indices de développement humain est passée d'un niveau très bas, 0,58 au Sri Lanka, à 2,6% au Népal ; dans les pays intermédiaires, nous trouvons l'Inde à 1,33%. A moyen terme, c'est-à-dire une période de 17 ans qui va jusqu'à 2007, l'écart va de 0,6% par an pour le Sri Lanka jusqu'à 1,96% par an au Bangladesh, pour l'Inde le chiffre est de 1,2%. Et à court terme, 2000-2007, dans le cas du Sri Lanka une progression d'un demi-point par an, Népal 1,46, Inde 1,36.

Donc, globalement, alors que le taux de croissance du PIB s'étale entre 6 et 9%, la progression de l'indice du développement humain se situe entre 0,5 % et 3%.

Si vous regardez les taux de croissance du PIB dans l'Inde coloniale, sous domination britannique, là, nous avons trois estimations différentes. La première émane d'Angus Maddison, un économiste britannique, qui a calculé que, pendant la première moitié du XXème siècle, l'économie indienne avait cru à un rythme de 0,73%, rythme moyen de croissance. Il a été , a

calculé que ce chiffre était légèrement supérieur. Et l'estimation la plus généreuse l'a évaluée à 1,22%.

Donc, si vous regardez la progression de l'IDH pendant la période de 30 ans, comprise entre 1990 et aujourd'hui, ou pendant la période de 17 ans ou la période de 10 ans qui va jusqu'à 2007, les valeurs de l'IDH augmentent au même rythme que le PIB de l'Inde sous domination coloniale. Alors que l'économie en question, aujourd'hui, connaît le miracle économique que nous connaissons, 9,1% pour l'Inde, et en moyenne 6% pour les autres pays du continent. Donc, vous voyez le contraste entre la prospérité du sud-est asiatique et l'absence de prospérité et de développement des habitants de la région.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de ces quelques éléments ? Ce que nous pouvons dire, d'abord, c'est que l'économie du sud-est a donc décollé, mais en revanche, les habitants, eux, restent enlisés dans la misère.

Ces chiffres montrent qu'à mesure que le PIB par tête augmente, les valeurs de l'IDH plafonnent dans des proportions qui ne correspondent pas du tout à la croissance du PIB.

Plus l'IDH est élevé, plus le taux de croissance évolue dans le sens contraire. Plus la croissance du PIB est forte, plus la progression des valeurs de l'IDH est lente. Il semble qu'il y ait une corrélation inverse entre la croissance et l'équité, en particulier dans l'Asie du Sud-est, et en particulier en Inde.

Cela pose la question de savoir comment nous devons mesurer nos progrès ? Devons-nous le faire par rapport à l'évolution du PIB ou par rapport à l'évolution des valeurs d'IDH ou notre classement en fonction de cet indicateur de développement humain ?

Il existe un instrument technique à cet effet qui s'appelle l'indice GINI, (baptisé ainsi d'après l'économiste italien qui a mis au point cet indice composite.) Cet indice présente une caractéristique suivante à savoir que : 0 sur l'indice GINI indique une égalité absolue, 100 sur l'indice GINI traduit une inégalité absolue. Autrement dit, plus vous montez dans l'indice en question, plus votre société présente des situations d'inégalités.

En ce qui concerne cet indice GINI, le cas le plus grave est celui du Népal. Le Népal a un indice en dessous de 50, de 47,3. Le meilleur, le pays le mieux placé est le Bangladesh avec un score de 31. Pour ce qui est de l'Inde, elle se situe au milieu à environ 36,8. Nous pouvons trouver quelques satisfactions de constater que, en Inde, l'inégalité et la pauvreté semblent relativement moins élevées qu'en Chine. Par rapport à ce chiffre de 36,8, la position de la Chine, en revanche, est de 41,5. Donc, il semblerait que nous réussissions mieux que la Chine de ce point de vue. Malheureusement, il a été souligné que les chiffres officiels de l'Inde ne sont pas fondés sur le revenu mais sur la consommation déclarée. En conséquence, il n'est pas possible de comparer des pêches et des pommes.

Tout le monde regarde les revenus, l'Inde a décidé, en revanche, de s'intéresser à la consommation. Mais, un think tank privé, indépendant même s'il bénéficie de subventions du gouvernement, le NCAER, a produit des données sur les revenus. Alors maintenant, si l'on refait une même comparaison avec la Chine sur la base de ces revenus, dans le cadre de la Chine, l'indice GINI était de 0,415, l'Inde 0,535. Donc, sans doute nos résultats sont ils moins bons que ceux de la Chine.

Il semblerait que les résultats soient pires que ceux de la Chine même si nous commençons à rattraper les rythmes de croissance de la Chine. Et si l'on poursuit ce parallèle avec la Chine, plus nous allons avoir de croissance économique, plus nous allons reculer sur le développement

humain si nous ne prenons pas les mesures précises.

Lorsqu'on regarde ces chiffres, en fait, il y a cinq conclusions que l'on peut en tirer, je veux parler du coefficient GINI. Ce coefficient, en effet, tend à se dégrader au fur et à mesure que le PIB augmente. On félicite beaucoup l'Inde pour ses développements et sa progression en terme de PIB. La plupart de l'establishment indien se félicite, lui aussi, de ses performances en terme de PIB. Et comme la croissance démographique et le taux de natalité, sont maintenant très inférieurs à la croissance du PIB, la croissance du PIB se traduit par une augmentation du revenu par tête également.

Mais l'inconvénient, aucun Indien, aucun Français, aucun Anglais, en l'occurrence, ne gagne un revenu qui soit le chiffre officiel des revenus par tête déclarés au niveau des statistiques parce que, malheureusement, on retrouve à chaque fois une petite poignée qui gagne, qui récupère une partie très importante de ces revenus alors qu'une grande majorité de la population, en revanche, représente une petite partie des revenus. Donc, lorsqu'on regarde le PIB, on a une idée de la taille du gâteau indien, mais on n'a pas une idée de la part de chaque citoyen indien, tous ces chiffres induisent en erreur parce qu'ils ne disent pas quel est le degré d'amélioration si l'on ne fait pas référence au coefficient GINI.

Le coefficient GINI montre donc que, dans les pays aujourd'hui d'Asie du Sud-est comme en Europe et aux Etats-Unis, en Amérique, pendant la période de développement, plus le PIB augmente, plus la croissance du PIB est forte et plus les inégalités se creusent. Et bien, dans ce cas là, on s'aperçoit que l'inégalité sociale souffre d'un double facteur, c'est-à-dire que l'inégalité des revenus se creuse tandis que d'un autre côté l'accès aux ressources nécessaires pour satisfaire les besoins élémentaires et les besoins fondamentaux de la personne humaine se complique, devient de plus en plus difficile.

Quelles sont les implications politiques de ces données ?

Tout d'abord, tous les pays d'Asie du Sud-est sont des démocraties, ou en tous cas des pays en voie de démocratisation. Nous avons des démocraties à part entière au Sri Lanka et en Inde. Nous voyons la démocratie restaurée au Bangladesh. Nous constatons des efforts résolus de démocratisation de la vie politique au Pakistan, au Népal et au Bhoutan. Et, indépendamment de ces données, nous nous apercevons que l'Afghanistan, également, est contraint de faire des efforts pour s'orienter vers la conception de la démocratie qui est celle de l'Occident.

Donc, nous sommes une des régions du monde où, par comparaison avec pratiquement toutes les autres régions du monde en développement, à la différence de celles-ci, nous avons des démocraties à part entière ou un taux de démocratisation très important. Et dans ce contexte, le fait qu'un pays comme l'Inde ait traduit l'indépendance pour l'Inde en liberté pour son peuple (ce que la Chine ne peut certainement pas revendiquer), représente un accomplissement majeur depuis l'indépendance.

Lorsque l'on parle d'égalité sociale, nous savons, qu'effectivement, la situation actuelle pourrait mettre en danger cet accomplissement qui est notre principal accomplissement, je veux dire la démocratie. Et nous constatons des mouvements de violences très importants qui sont le résultat de l'inégalité, de la discrimination et de la négligence. Cela pourrait se produire dans un certain nombre d'Etats. Cela s'est déjà produit avec le mouvement luddite en Grande-Bretagne, cela s'est produit, ici, en France au moment de la Commune en 1848, cela s'est produit au Portugal sous le régime de Salazar, cela s'est produit également en Italie, c'est ce qui a permis à Mussolini

d'arriver au pouvoir, cela s'est vérifié également en Allemagne, c'est ce qui a permis à Hitler d'arriver au pouvoir. Donc, imaginez ce qui pourrait se passer dans ces démocraties incomplètes : le risque qu'elles soient rapidement emportées par le fascisme !

Si vous avez une démocratie à part entière, comme en Inde, le risque de danger est encore plus grand parce que les citoyens sont habitués, ils manifestent leurs mécontentements. Nous avons, dans des démocraties mûres, toute une batterie d'instruments qui permettent d'exprimer sa volonté politique et qui sont utilisés. Le recours à la violence, à la violence extrême, est l'arme de dernier recours. Lorsque les citoyens ont le sentiment que toutes les autres voies leurs sont fermées, dans ce cas là ils ont recours à la violence.

Le Ministre de l'intérieur a officiellement déclaré qu'un tiers des districts indiens était touché par des troubles et des violences d'une façon ou d'une autre. Nous avons vu des mouvements d'insurgences dans le Nord-Est du pays, nous voyions ce type de mouvement se développer également dans le centre de l'Inde. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Il y a 30 ans, nous avions déjà conscience de ces risques, mais nous pensions que ces mouvements disparaîtraient. Or, en fait, ça ne s'est pas produit. Ce qui est important c'est que nous voyons une approche nouvelle qui vise à écraser, à réprimer cette violence. Or, je suis convaincu que ce n'est pas le recours à la force contre les extrémismes maoïstes qui permettra de résoudre le problème, qui permettra de résoudre le problème de la violence.

Il faut des moyens beaucoup plus complets. Et l'accélération du PIB devra s'accompagner d'une réelle progression des valeurs IDH.

Je voudrais partager avec vous quelques citations du rapport du développement de l'Inde qui a été préparé par l'Institut d'Indira Gandhi pour la recherche dans le développement. En fait, ceci a été créé par la Banque *Reserve Bank of India*, qui est une banque indépendante, et leur rapport le plus récent, 2008, dit les choses suivantes :

Il n'y a eu aucune accélération importante dans la réduction de pauvreté dans les 25 ans entre 1982 et 2005 et, ceci, malgré l'accélération de la croissance du PIB, ce qui est très inquiétant.

Deuxièmement, les effets de la croissance sur d'autres secteurs ont été faibles, et, ceci puisque la croissance ne se trouve pas dans les secteurs où il y a pléthore de main d'œuvre, telle que l'agriculture, et dans les Etats où la pauvreté est particulièrement élevée, tel que le Bihar, le Madhya Pradesh et ailleurs.

La croissance se trouve dans le secteur industriel et des secteurs tertiaires, surtout dans le logiciel informatique. Et ceci représente, vraiment, une petite partie de notre population.

Afin d'arriver à ces résultats dans ces deux secteurs industriel et tertiaire, depuis l'introduction des réformes économiques, depuis que nous avons permis au secteur privé d'avoir un rôle plus important, le secteur privé, a demandé que le gouvernement, en fait, s'éloigne des marchés des capitaux, et ceci afin de permettre un accès plus important de ces capitaux pour ce secteur privé.

Le gouvernement, en fait, a réduit les investissements publics pour arriver à cette situation. Il n'y a eu aucun investissement dans des infrastructures ou dans des secteurs publics. Nous avons réduit des investissements.

Les investissements les plus importants en Inde viennent de la Bourse. 44% de tous les flux étrangers, selon les chiffres les plus intéressants, viennent de l'Ile Maurice. On ne peut pas imaginer que l'Ile Maurice est le pays le plus riche du monde. Mais la raison est que tous les dividendes en Inde sont non fiscaux et avec le système de double taxation avec l'Ile Maurice, la

taxe sur la plus-value est également non fiscalisée ou non taxée. C'est pourquoi les hommes d'affaires de l'île Maurice envoient d'abord leur argent en Inde et le récupèrent par la suite. Ceci représente des flux très importants qui ne restent pas.

Heureusement, nous avons quand même maintenu certains contrôles sur les devises et sur les entrées des flux, à la différence des pays d'Asie. La Chine a fait la même chose. Mais vous pouvez voir qu'il y a très peu d'investissement public dans le secteur agricole et, comme Philippe l'a dit ce matin, nous avons des taux de croissance négatifs dans le secteur agricole. Les meilleures années nous ont donné un taux de croissance de 4 ans, mais sinon le taux annuel est 1%, nous avons donc eu une crise agricole comme dans les années 60, parallèlement à notre croissance, phénoménale dans d'autres domaines.

L'Institut de Recherche Indira Gandhi nous a dit également que ce schéma de croissance pourrait élargir les fossés qui existent, surtout les inégalités.

La conclusion est que, si ces inégalités dépassent certaines limites, il y aurait une désintégration sociale qui pourrait représenter un obstacle à la croissance. Ce n'est donc pas comme si cette égalité allait être un obstacle à la croissance, mais, au contraire, que l'inégalité sociale peut devenir un obstacle à la croissance. C'est pourquoi, ceux qui sont en faveur de la croissance et ceux qui sont en faveur des investissements doivent arriver à combiner leurs priorités pour arriver à certains avantages.

Le programme mondial alimentaire dit que nous sommes un pays à 0% de taux de croissance agricole et nous pouvons dire qu'un grand pourcentage de la population consomme un pourcentage très petit des apports énergétiques : 9% des femmes enceintes sont anémiques, 5% de tous les enfants au-dessous de l'âge de 6 ans sont mal nourris. Nous avons plus de personnes affamées. Selon la FAO rien n'a changé dans les 5 dernières années.

Nous avons, également, des inégalités dans le secteur de l'éducation. Par exemple, en ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'Inde est à 0,56, la Chine est à 0,36. Donc, nous avons plus d'inégalités dans l'accès aux écoles que la Chine et c'est beaucoup plus élevé que par rapport aux pays d'Amérique Latine.

En ce qui concerne la distribution foncière, le coefficient de l'Inde était de 0,62%, la Chine c'est 0,49%, l'Éthiopie avait 29,8%...

Notre taux de croissance actuel de valeur sociale est toujours à ce taux de 1% tandis que le taux de croissance du PIB arrive à des taux très importants.

Bien sûr, il y a eu des améliorations dans les valeurs IDH, mais ces valeurs, si vous regardez les taux de croissance annuels, ne représentent pas vraiment des taux très importants, environ 1% par an. Je vous donnerai les chiffres plus tard.

Le résultat de tout ceci est que, pendant la période de réformes économiques (quand je parle de réformes je voudrais dire à partir de 1980 il y a eu une période de libéralisation qui a commencé avec le deuxième mandat d'Indira Gandhi, donc, en fait, cela représente un début dans les années 80), si vous regardez les chiffres des Nations Unies à cette époque, nous étions au niveau 194. Le rapport le plus récent nous montre que nous étions à 134 et, aujourd'hui, nous sommes toujours au même niveau. Donc, nous n'avons pas eu d'améliorations.

Vu cela, et là je cite NCB Nath, la classe politique est d'une façon générale non équipée et ne souhaite pas non plus traiter des questions de la pauvreté chronique. Nous sommes si émus par

les réactions favorables quand nous avons des bons résultats que nous ne regardons pas la réalité en face. Donc, et là c'est moi qui parle et plus Monsieur Nath, je trouve que la politique de notre pauvreté est reflétée dans la pauvreté de notre politique, pour ainsi dire.

Notre position nationale sur la pauvreté prévoit deux types d'Indiens : ceux qui sont au-dessous du seuil, ceux qui sont au-dessus du seuil. Et ce seuil, a récemment été augmenté, passant environ à 1 dollar 25 cents. Là, c'est la parité du pouvoir d'achat par jour. Si vous avez ce que vous pouvez acheter aux Etats-Unis pour 1 dollar 25, en Inde, à ce moment là, on vous considère comme étant au-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire 10 roupies. Si vous avez plus de 10 roupies, vous êtes au-dessus.

Ceci a deux inconvénients. Tout d'abord, nous ne reconnaissons pas toutes les catégories différentes de gens pauvres. Nous avons les pauvres chroniques, les pauvres sérieux, les pauvres moyens, et nous avons également une certaine dynamique de ceux qui s'éloignent de la pauvreté, ou ceux qui sont des pauvres transitoires, qui sont au chômage, les pauvres pérennes, nous avons, au moins, quatre catégories de pauvres. Il y a les pauvres, les très pauvres, les pauvres sévères et les vulnérables. Vous êtes vulnérables si vous avez moins de 20 roupies par jour, c'est-à-dire moins de 2 dollars. Les pauvres et les vulnérables ensemble représentent 836 millions d'Indiens, c'est-à-dire 71% de notre population.

Ce qui est également obscène avec tous ces calculs, c'est que tous ceux qui dépassent de 10,5 roupies sont considérés comme étant au-dessus du seuil de pauvreté. Donc, si vous regardez ceci, vous avez l'impression que des mesures ont été prises sur la pauvreté. Cela voudrait dire que nous arrivons à 26%, cela voudrait dire qu'on passe de 9,27 roupies pc à 10,50 roupies pc. Et voilà ce qu'on appelle la réduction de la pauvreté.

Et le monde occidental accepte ces prémices et ces positions, car il y a un tel nombre de personnes riches ! (c'est-à-dire les 253 millions d'Indiens qui représentent les classes moyennes et les classes riches).

Si vous regardez l'index Forbes on peut voir qu'1% de la population indienne a 25% de notre PIB. Et le résultat signifie que, parmi les premiers millions les plus riches en Inde, ils ont un PIB qui est plus élevé que celui du Luxembourg. Vous pouvez voir que les premiers 60 millions de riches ont un PIB qui est plus élevé que celui du Royaume-Uni, de la France ou de l'Allemagne. C'est pourquoi les pays occidentaux viennent vers nous en disant : « L'Inde la brillante, l'Inde l'accueillante ». Evidemment, c'est un pays fascinant pour les investissements. Il y a 253 millions qui sont dans cette catégorie de classe moyenne et élite. Donc, aujourd'hui, ce marché représente la même chose que le marché américain. Nous n'avons pas les poches aussi grandes que les poches américaines, mais nous sommes là pour vendre et pour acheter. Et donc, nous avons ces 253 millions d'Indiens qui peuvent résister à la concurrence et les autres qui sont des marginaux. Et arriver à combiner ces 2 catégories représente le vrai défi.

**Mani Shankar Aiyia Ancien Ministre**

*La totalité de son intervention est disponible dans la version anglaise*

## **Maurice BRAUD : « La démocratie à l'échelle d'un continent »**

Je voudrais faire un commentaire sur la communication précédente qui nous a été faite concernant, (et je pense que c'est très important), le fait que nos démocraties sont fragiles et, qu'une pauvreté croissante peut être, effectivement à terme, un danger pour elles. Et, donc, cela concerne, vous l'avez très justement exposé, l'Union indienne. Mais sans doute aussi, des politiques trop libérales peuvent être, à terme, pour nos démocraties européennes, un danger pour leur cohésion interne.

La demande qui nous a été faite était d'essayer de réfléchir ensemble sur ces entités démocratiques, pas nécessairement nationales pas nécessairement multinationales (j'ai entendu la remarque du premier intervenant), qui se sont mises en place sur, je dirais, nos deux continents l'Asie du sud avec l'Union indienne, et, en ce qui nous concerne, cet ensemble encore en construction qu'est l'Union européenne. Si on les regarde un petit peu dans le temps, effectivement, il y a quelque chose d'assez différent initialement, qui concerne leur condition de création. De ce point de vue, le mouvement de libération et de lutte contre la colonisation a fortement marqué l'Union indienne et aussi, on peut le penser, la forme des institutions qu'elle s'est choisie.

A l'inverse, si on réfléchit sur les bases de l'Union européenne, bien sûr il y a les deux guerres mondiales, bien sûr il y a ces grandes boucheries qui ont fracassé chacun de nos peuples, mais, ce qui est très intéressant, c'est qu'il a fallu beaucoup de temps, en quelque sorte, pour qu'émerge cette idée d'union. Nous ne sommes pas parvenus à le faire au lendemain de la Première guerre mondiale, même si nous disions (non pas nous individuellement, mais ceux qui nous ont précédés) : plus jamais ça ! Et il a fallu vraiment les lendemains de la Seconde guerre, qui, elle, avait été encore plus terrible, pour qu'enfin émerge une idée européenne largement limitée à quelques milieux très particuliers.

De ce point de vue, je pense qu'il y a une différence notable entre les deux mouvements, qui l'un aboutit à la mise en place, à la fin des années 40 et au début des années 50, de l'Union indienne et de ses institutions, et d'autre part du processus qui conduit et qui guide encore les institutions de l'Union européenne.

En ce qui concerne l'Union indienne, des mouvements de libération, très vite, en dépit de la difficulté d'intégrer la composante musulmane, ont compris et ont admis la nécessité de la diversité, alors même qu'en Europe, la force et l'enracinement des identités nationales (le terme n'est pas très heureux en ce moment, il est un peu polémique), du moins des institutions et des états nationaux, ont fait que ce dépassement vers autre chose était plus difficile.

On voit bien, pour ceux qui s'y intéressent, combien le Parti du Congrès a joué, sans doute, un rôle moteur dès la fin du XIXème siècle dans l'Union indienne, et combien, en Europe, les forces centripètes qui contribuaient à faire émerger un sentiment européen étaient limitées à quelques cercles. Là, le rôle de l'Eglise catholique et romaine a été déterminant. Il y a des travaux qui se font sur cette période et sur ces milieux. Il y a notamment tous les travaux de Philippe Chesneau. Mais, on peut dire aussi que dans le mouvement ouvrier, certaines franges du mouvement fédéraliste ou du mouvement européiste, aussi, avaient des racines puissantes mais, malgré tout, limitées, et même chose dans la famille libérale.

Donc, on voit des conditions de mise en place très différentes.

En Europe, je dirais en termes de formule institutionnelle, tout cela s'est mis en place autour de ce qu'on a appelé le triangle institutionnel, c'est-à-dire de trois principes de gouvernement ou, du moins, d'origine du pouvoir, qui sont :

- d'une part, la volonté de représenter un intérêt collectif et un intérêt commun à travers ce qui a été d'abord la haute autorité de la première communauté puis, un peu plus tard, ce qui est devenu aujourd'hui la Communauté européenne ;
- une représentation des Etats constituants qui demeurait le centre des pouvoirs à travers le Conseil de l'Union européenne ;
- et puis, une représentation des peuples, initialement indirecte, à travers ce qui est aujourd'hui le Parlement européen.

On voit bien combien ce triangle institutionnel (j'attire l'attention sur le fait qu'il est formalisé à travers des traités internationaux et non pas à travers une Constitution, ce qui est aussi une différence notable entre les deux cas que nous examinons un peu, aujourd'hui, l'Union indienne et l'Union européenne) connaît des évolutions au cours de la période. Chacune des trois sources de pouvoir, en quelque sorte, chacune des représentations des trois sources de pouvoir (l'intérêt commun collectif à travers la Commission européenne, la représentation des Etats à travers le Conseil de l'Union ou la représentation des peuples), trouve un équilibre qui a varié dans le temps.

C'est assez intéressant de voir que cet équilibre instable répond à des dynamiques qui ne sont pas linéaires. Je veux dire par là que, bien évidemment on voit bien, dès l'origine, le pouvoir très fort de chacun des Etats. On le pense particulièrement au début des années 60 avec la politique de la chaise vide qu'à un moment ou à un autre la France essaie d'observer pour montrer la fragilité de l'ensemble du système ; à d'autres périodes, à l'inverse, la Commission apparaît jouer un rôle décisif parvenant à renier, en quelque sorte, les compétences de certains des Etats ; et puis, peut-être, dans des périodes plus récentes, avec le rôle du Parlement européen.

Juste pour notre réflexion commune, chacune de ces sources de pouvoir, chacune de ces institutions ne parviennent à impulser véritablement des dynamiques, bien entendu, que si des personnalités particulières l'incarnent, en quelque sorte. Je citais les années 60, c'est bien sûr le rôle de Charles de Gaulle dans cette vision un peu stricte de représentation des Etats, ou plus récemment peut être, dans les années 80, ce qu'a été le rôle de Thatcher pour le Royaume-Uni.

A l'inverse, on voit combien la Commission européenne de la deuxième moitié des années 80 et du début des années 90, a joué un rôle éminent et, en particulier, parce que celui qui en assurait la présidence à l'époque Jacques Delors jouait ce rôle, un peu, de représentation de l'intérêt collectif, mais (c'est un point sur lequel je pense il est important d'insister), il est arrivé, dans le parcours de l'Union naissante, que les chefs d'Etat et de gouvernement, censés représenter le pouvoir de chacun des Etats, aient joué le rôle, considérant qu'il y avait un intérêt supérieur et un intérêt commun, et aient renforcé, de fait, la dimension collective de l'Union européenne.

On voit bien, dans la deuxième moitié des années 80, le rôle décisif du trio Kohl-Mitterrand, mais aussi ne l'oublions pas (je sais qu'on l'oublie souvent), le rôle de Craxi, au moins pour la partie de politique européenne (la personnalité de Bettino Craxi peut être polémique sur d'autres aspects en Italie), mais au moins, en ce qui concerne son engagement européen, il a été décisif, en particulier au milieu des années 80, dans la relance européenne des années 84-85 : Fontainebleau, Milan et les Conseils européens suivants qui amenèrent ensuite à Maastricht.

Si on fait le bilan de tout cela, bien évidemment, il y a des aspects tout à fait importants de cet

ensemble ainsi constitué, démocratique certes, et, je dirais, qui tend, en tous cas, à organiser une cohabitation multinationale.

Sur un continent qui a été marqué par le conflit, la première des réalisations, bien sûr, c'est la paix, paix depuis, maintenant, un peu plus de 60 ans. Le second grand aspect positif est, bien sûr, d'avoir su, pas seul, mais d'être parvenu, avec aussi un contexte historique particulier, à réaliser l'union aujourd'hui de tout le continent, ou la réunion de tout le continent dans un contexte qui était tout sauf aisé, mais qui, néanmoins, a fini par se réaliser.

Si on reprend (on touche une partie de la discussion que nous avons eue tout à l'heure) le bilan économique global sur ces 60 dernières années, certes, il y a à la fois des périodes de crises économiques qui frappent la zone (mais pas exclusivement elle), mais globalement, c'est aussi une région qui, grâce à la mise en place d'un marché commun, parvient à développer considérablement ses économies nationales, et partant, à développer la richesse commune.

Autre dimension importante qui prolonge ce que nous disions tout à l'heure dans la lutte contre les inégalités : une politique, certes, avec des imperfections dans le domaine de la cohésion économique et sociale sur l'ensemble du territoire européen mais qui, néanmoins, a, de fait, permis de vrais rattrapages en particulier après l'intégration des pays d'Europe du sud, que ce soit en Espagne, au Portugal, peut être de manière moins complète en Grèce. Aujourd'hui, en dépit des difficultés, et depuis les élargissements du milieu des années 2000, à partir de 2004, d'importantes réalisations ont été faites envers les 10 pays, 12 ensuite, qui ont été intégrés, même si, bien évidemment, ils ne parviennent pas encore au niveau des pays membres antérieurement.

Mais, néanmoins, pour qui s'intéresse aujourd'hui à l'économie polonaise, à l'économie de la République Tchèque, et en dépit de la crise qui frappe aujourd'hui ces pays, indiscutablement l'adhésion à l'Union européenne a été un facteur de développement économique incontestable. Bien évidemment, il y a encore nombre de situations nationales un peu complexes et, en particulier, parmi les derniers entrants, on voit bien les difficultés que peuvent avoir, en particulier dans le sud-est des Balkans, Roumains et Bulgares.

Autre aspect qui, à mon avis, est sans doute plus important et dont on ne parle sans doute pas assez, en ce qui concerne l'importance de ce processus d'union et d'intégration européenne, c'est malgré tout l'enracinement de la démocratie dans l'ensemble des pays de la zone. Aujourd'hui plus personne n'y pense. Mais, bien évidemment, il ne faut pas oublier qu'au lendemain de la guerre, l'Italie, l'Allemagne sortaient d'expérience politique, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'était pas démocratique.

Qu'on le veuille ou non, dans ces deux pays, pour prendre ceux-là, aujourd'hui d'autres dérives sont largement impensables. Plus récemment, si on prend les pays d'Europe du sud (Portugal, Espagne, Grèce), de la même manière l'acquis de l'Union européenne a été décisif pour l'enracinement de la démocratie.

Maintenant, nous sommes dans un processus en cours avec les pays d'Europe centrale et orientale, et l'Union, là encore, a un rôle d'arrimage même si ces pays, comme d'autres, sont traversés aussi par des mouvements qui ne sont pas nécessairement démocratiques, les nôtres aussi.

Néanmoins, incontestablement, l'Union a contribué à insérer, à approfondir, à enraciner des logiques démocratiques. Et ce, je le dis bien, non seulement dans les pays qui ont intégré l'Union dans la période plus récente au cours des dernières périodes, mais aussi pour des pays qui sont,

dés l'origine, membres de l'Union.

Prenons l'exemple de la France : le rôle joué aujourd'hui par les collectivités territoriales, la démocratisation de nos instances de pouvoirs locaux est aussi une logique à l'œuvre dans toute l'Union européenne. De ce point de vue, l'échange des pratiques, l'impulsion de l'Union est décisive pour justement faire en sorte que la démocratie réellement s'enracine, et ce, dès les niveaux les plus modestes. Et donc la construction, l'approfondissement de la construction communautaire de l'Union européenne ont un impact direct sur les échelons les plus initiaux, les premiers de la démocratie locale.

J'en arrive au point où nous en sommes, c'est-à-dire que nous sommes, aujourd'hui, face à un processus qui est relativement inachevé en ce qui concerne l'Union européenne (cela m'intéresse de savoir comment, vous, vous voyez cela, en ce qui vous concerne, l'Union indienne).

Et ce processus est inachevé à la fois en profondeur et en extension géographique. Dans son extension géographique parce que tout au cours de ces dernières années, nous avons intégré peu à peu d'autres pays et nous savons qu'il y a d'autres candidats. Les premiers, ceux qui sont à nos portes, entourés en quelque sorte par l'Union, ce sont bien sûr les pays de l'ex-Yougoslavie, mais, au-delà, la Moldavie, l'Ukraine (je parle des candidats), la Turquie, et on peut bien sûr penser à la rive sud de la Méditerranée, car il y a des candidatures ! Donc, il est évident que l'Union européenne dans son extension géographique n'est pas achevée. Après que nous en partageons ou non le désir ou la volonté, c'est un autre débat. Mais, incontestablement, il y a une logique d'extension territoriale qui n'est pas terminée.

D'autre part, ce processus est inachevé aussi dans ses institutions. Je disais tout à l'heure que nous sommes dans une logique de traités internationaux.

Donc, se sont succédés depuis le début des années 50, toute une série de traités qui, peu à peu, régissent d'avantage l'Union mais, sans que pour autant, on ait le sentiment que nous soyons arrivés à un terme de ce processus d'approfondissement institutionnel. Mais, je m'interroge sur le processus lui-même, c'est-à-dire je ne suis pas loin de penser que son devenir est, en partie, aussi incertain, et que là, le rôle de chacun de nous peut avoir son importance.

Les dynamiques à l'œuvre, en effet, sont, de ce point de vue, moins linéaires et moins évidentes peut être que par le passé.

De ce point de vue, les « Non » dans les référendums, malgré tout, marquent une interrogation. Que ce soit aux Pays-Bas, que ce soit en France, que ce soit plus récemment dans un autre contexte en Irlande, ces mouvements d'opinions qui mettent en cause une forme de devenir de l'Union, malgré tout, interrogent l'ensemble du processus. De la même manière, la participation qui va s'affaiblissant à chaque consultation lors des élections au Parlement européen, contribue aussi à cette interrogation sur le processus en cours, et là, cette fois-ci par les peuples eux-mêmes. Et donc, on ne peut pas considérer que ça ne nous interroge pas sur notre manière de faire l'Europe.

C'est pourquoi nous pouvons faire notre la remarque qui nous a été faite tout à l'heure concernant l'impact des politiques économiques et sociales, et surtout le développement des inégalités parallèles, en quelque sorte, au développement de la croissance.

Dans un certain nombre de pays, nous avons connu au cours des années 80, un phénomène en Europe, qui n'est pas sans être parallèle, où, jusqu'aux années 70, ce sont des politiques où la croissance économique est répartie et, en conséquence, elle s'incarne dans des revenus au niveau de chacune des personnes de manière positive avec une échelle des revenus qui a tendance à se

stabiliser voire à se resserrer.

A l'inverse, depuis le début des années 80, on constate que les politiques économiques et la croissance économique qui s'ensuit ont eu tendance à accroître les inégalités.

Ce qui laisse entendre (et ça c'est une réponse que l'on peut faire à notre ami) qu'il n'y a pas de rapport de nécessité entre, d'une part le développement économique et, d'autre part le développement des inégalités, mais que tout dépend, bien sûr, de la nature des politiques économiques suivies et des politiques sociales. De ce point de vue, chacune de nos institutions, locales, nationales et au-delà, peuvent avoir un rôle.

J'en viens au terme de mon propos. En fait, nous sommes, sans doute, à une croisée des chemins où, aujourd'hui, l'évolution institutionnelle de l'Union se fait dans une logique beaucoup plus intergouvernementale, donc plutôt moins communautaire et tendant moins à l'approfondissement de l'Union. Par le renforcement, de ce point de vue, du Conseil européen, c'est-à-dire de l'instance qui représente essentiellement les Etats, et par la Commission européenne aujourd'hui dans sa composition (il y a un membre de chacun des Etats là aussi alors qu'elle est censée incarner essentiellement l'intérêt collectif), on voit bien que depuis des années, c'est là une notion forte, me semble-t-il, aujourd'hui de la plupart des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union européenne, que de renforcer cette dimension là de l'Union, essentiellement intergouvernementale, essentiellement un directoire de quelques grands Etats.

Ceci me semble évident en France aujourd'hui par la politique de Nicolas Sarkozy, c'est évident en Italie depuis plusieurs années où l'Italie a rompu, en quelque sorte, avec une politique intégrationniste forte et, cela semble être, mais je me tourne vers Ernst pour confirmer, une tendance aujourd'hui vers un autre des pays fondateurs qui joue un rôle, de ce point de vue, éminent qui est l'Allemagne ; et donc, cette logique à l'intergouvernementale a tendance à affaiblir bien sûr la construction commune, la construction unitaire de l'Union européenne elle-même.

Donc, une fois encore, si l'on considère qu'il y a intérêt pour l'ensemble du continent et au-delà à pousser ce processus d'intégration en profondeur de l'Union, il s'oppose, incontestablement, aujourd'hui à la tendance actuelle et à la tendance dominante. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne les politiques, mais c'est particulièrement vrai aussi pour des politiques qui ne sont pas encore pleinement de compétence communautaire, qui sont simplement des politiques de coordination européenne et, en particulier, dans le domaine social.

On est aujourd'hui à un moment très important de la construction communautaire où, si véritablement on souhaite que celle-ci s'approfondisse, il faut qu'elle touche directement et qu'elle est un impact direct sur le citoyen : cela suppose une compétence renforcée dans le domaine économique et dans le domaine social. Et c'est justement là où cette compétence n'existe pas et où, aujourd'hui, les Etats et ceux qui les dirigent en ce moment ne veulent pas aller. La lutte politique, de ce point de vue, se poursuit.

Ca me semble être une différence essentielle entre l'Union européenne d'une part et l'Union indienne d'autre part. Dans le cas indien, un ensemble politique stabilisé autour d'une Constitution qui, certes, ensuite, en ce qui concerne les entités, a pu varier dans le temps mais où néanmoins, d'un point de vue institutionnel, l'ensemble est cohérent et il l'est quasiment depuis l'origine. Et d'autre part, en ce qui concerne l'Union européenne, un processus en cours où la logique dominante a longtemps été celle de l'approfondissement institutionnel. Cependant,

aujourd'hui cette dynamique là semble relativement en panne, et à l'inverse, reviennent en force des logiques plutôt intergouvernementales et plutôt de repli national.

**Maurice Braud, président du comité d'éthique de l'Internationale Socialiste**

## **Ravni THAKURT : « La démocratie des Panchayati »**

Je remercie la Fondation Jean Jaurès de nous avoir donné la possibilité d'être ici dès ce matin et cet après-midi pour pouvoir confronter nos expériences et voir quels étaient les points communs sur lesquels, peut-être, l'Inde et l'Union européenne pourraient s'appuyer. Non seulement, je veux parler des pyramides de développement que nous cherchons à faire avancer, à faire progresser dans nos pays respectifs, et cela, naturellement, dans le contexte de la mondialisation.

Je ne prendrai pas beaucoup de votre temps cet après-midi. Vous avez entendu des intervenants tout à fait impressionnants et il est toujours un petit peu difficile de prendre la parole en dernier. En même temps, cela est stimulant. Vous pouvez également rebondir sur certaines des remarques qui ont pu être faites avant vous. Je pense que cet après-midi nous avons entendu des présentations très intéressantes sur la nature de la démocratie.

D'abord, nous avons entendu le Professeur Oommen, qui a réfléchi au sens de la démocratie, qui a posé la question de savoir si la démocratie indienne était une véritable démocratie, ensuite nous avons entendu M. Shankar Aiyar évoquer des exemples plutôt décourageants sur la nature de notre croissance en Inde. Ce dont je vais parler maintenant, c'est un sujet que j'avais évité, que je ne pensais pas évoquer aujourd'hui parce que Monsieur Aiyar a joué un rôle politique très important, mais je voudrais dire que je ne partage pas totalement son pessimisme.

Je dirai, d'abord, qu'1 dollar ça n'est pas égal à 10 roupies mais 42 roupies voire 50 roupies. Et même le minimum de base, je crois que cela n'enlève rien à ce qu'il a dit, par ailleurs, à propos du coefficient GINI. Effectivement, il est très élevé mais nous arrivons après la Chine. En fait, selon la perspective employée, plusieurs rapports nous font passer après la Chine. Pour l'Inde, je dirais qu'en ce qui concerne les inégalités liées au processus de croissance, nous ne pouvons pas nous comparer avec la Chine. La Chine n'obtient pas de bons résultats, elle a pu le faire auparavant en mettant l'accent complètement sur des systèmes. Cela dit l'indicateur de développement humain est très important.

J'ai été très heureuse de constater que tous les intervenants étaient d'accord pour dire, qu'en dernier ressort sur une période de 60 ans écoulée depuis son indépendance, l'Inde est devenue une démocratie mûre et robuste. Et, aujourd'hui, je voudrais vous expliquer comment nous avons pu progresser. De ce point de vue, nous n'avons pas réussi totalement à réduire les inégalités, les disparités économiques, mais nous avons réussi à approfondir et à poursuivre la démocratisation de notre pays ou de notre Etat national, comme l'expression utilisée par le Professeur Oommen. A propos du mouvement que l'on appelle Panchayati raj en Inde, je veux parler de ce qui a été fait, des institutions mises en place au niveau des villages, au niveau véritablement de la base avec la mise en place de gouvernements locaux qui identifient eux-mêmes leur priorité en matière de développement.

Meera a déjà expliqué que Gandhi est une des personnes qui a dit : « Si vous voulez parler de développement, regardez toujours, ne perdez pas de vue les visages des plus pauvres ». C'est Gandhi, également, qui a, pour la première fois, évoqué un modèle de développement au niveau des villages qui serait transposé à l'ensemble, qui serait applicable à l'ensemble du pays et qui n'a rien à voir avec la planification d'inspiration soviétique qui a été adoptée par la suite. En fait, je dirais qu'aujourd'hui, nous voyons le débat s'intensifier lorsque l'on parle de transfert

de pouvoirs ou de transferts de compétences. Démocratiser le pouvoir pour le rendre aux citoyens, c'est véritablement ce dont nous parlons. Et c'est vraiment ce qu'avait en tête Gandhi quand il parlait de l'auto-gouvernement des communautés villageoises. Et c'est quelque chose, je suis sûre, que vous connaissez tous. Peut être le professeur Oommen souhaitera-t-il intervenir sur ce point dans la discussion ?

La démocratie des Panchayati, c'est un phénomène qui précède le débat démocratique. Nous avons même, depuis très longtemps, les Gram Sabha dans les provinces les plus petites. Dans mon district d'origine, par exemple, nous avons un système qui illustre une des formes les plus anciennes de démocraties : dans un village près de Malana près de la vallée de Kunlun, depuis plus de 1 500 ans cette instance de décision locale existe, Gandhi s'était rendu dans cette région après son retour d'Afrique du Sud, il a été voir par lui-même comment fonctionnaient ces institutions villageoises, et il a vu qu'elles pouvaient être la force et l'efficacité du transfert de pouvoir dans la lutte pour la démocratie et contre la pauvreté. Les approches ne doivent pas être imposées de haut en bas, bien au contraire les approches et les politiques doivent être conçues à la base. C'est ce mouvement que Gandhi a appelé Gram Swaraj qui est à la base du mouvement démocratique en Inde. Il pensait que l'auto-gouvernement, au niveau local, serait le principal facteur qui permettrait de dissiper les inégalités entre les citoyens et, en particulier, c'était pour lui le seul moyen d'éliminer la pauvreté rurale. Et Gandhi a beaucoup travaillé avec les villages.

Son travail, ses idées, sont devenus partie intégrante de la lutte et du combat menés par le Parti du Congrès pour la liberté, partie intégrante, également, de la lutte pour l'égalité que le Parti du Congrès a toujours gardée au centre de son activité, ce qui nous place plutôt au centre Gauche. Nous ne nous décrivons pas comme sociaux-démocrates, mais je dirais que la plupart des décisions qui ont été prises par le Parti dès son apparition, ont toujours, comme l'a dit Meera précédemment, pris en compte la nécessité d'un Etat fort. Sans être opposé à l'économie de marché, sans être contre les marchés, nous avons toujours pensé et soutenu que les marchés ne pouvaient pas tout faire, ne pouvaient pas répondre à tous les besoins, à toutes les aspirations des citoyens en Inde. C'est pour cela que nous avons décidé d'approfondir la démocratie en Inde. Dans tous les discours, on insiste toujours sur l'importance de la vie des villages. On a parlé de Bollywood. Bollywood idéalise la vie sociale et la vie dans nos villages, une utopie d'un mode de vie simple en milieu rural.

Néanmoins, je dirais que, lorsque la prise de décision et la réaffectation des ressources sont en cause, dans ce cas là, les villages avaient, dans le passé, joué très peu de rôle. Il a fallu attendre l'adoption du 73<sup>ème</sup> amendement à la Constitution, qui a été voté par les deux chambres du parlement en 1993, pour que ce transfert de compétence devienne une réalité.

A titre d'information, ces Panchayats sont des restitutions d'auto-gouvernement. Tous les adultes, qui habitent dans un village et qui sont enregistrés comme électeurs, constituent les éléments fondamentaux de ce système démocratique. Les postes de président de ces Panchayats devaient être réservés aux tribus et aux castes répertoriées en fonction de l'importance de ces communautés, et ces conseils devaient être composés à un tiers, au moins, de femmes. L'objectif était d'avoir une démocratie plus près des citoyens de base et plus inclusive. Par ailleurs, ces Panchayats devaient se voir accorder non seulement un pouvoir de décision, mais également un pouvoir d'une certaine autonomie financière.

Je dois dire que Monsieur Mani Shankar Aiyat, lorsqu'il occupait ses fonctions de ministre, a pris des mesures importantes pour que les villages bénéficient d'une réelle autonomie financière.

Ce transfert d'autonomie financière, ensuite, a été renforcé par ce qui a été introduit récemment dans le cadre d'une croissance économique inclusive. Je veux parler d'un programme plus large, d'un système de protection contre le changement où la loi sur la garantie, la protection sociale qui a été votée par le dernier Gouvernement de l'UPA garantit une rémunération de 100 roupies contre du travail. Le travail ou les projets qui donnent lieu aux versements de salaires sont directement sélectionnés par les assemblées de villages, les Panchayats elles-mêmes. Ce sont les Panchayats qui doivent tenir des registres, identifier leur priorité, décider des travaux de développement qui doivent être entrepris au niveau du village et qui, à ce moment là, peuvent les rendre éligibles à ce programme.

Alors, je dirais que nombre de décisions incombent aux villages. Beaucoup de projets qui ont été réalisés à ce niveau étaient, en fait, de petits projets communautaires : conservation de l'eau, recueil des eaux de pluie, épuration de l'eau, construction de routes de villages, etc. Autrement dit, des projets, des activités de développement très importantes qui ont pu être réalisées sur la base des priorités identifiées par les Panchayats elles-mêmes. Il existe 29 domaines dans lesquels ces Panchayats, ces assemblées villageoises peuvent proposer des projets.

En ce qui me concerne, je pense (mes aînés seront d'accord avec moi ou me corrigeront) que cette institution des Panchayats a véritablement eu des conséquences très importantes sur notre démocratie. Elle a modifié également les modalités d'octroi des ressources aux projets de développement ainsi que les relations budgétaires qui existaient entre l'Etat et les institutions de financement locales, le but de ces institutions étant d'aboutir à une équité horizontale dans les modalités d'allocation de ces ressources. L'autonomie financière, encore une fois, est un des principaux facteurs qui explique le succès des institutions Panchayati raj.

Quinze ans d'expériences maintenant, depuis la mise en place de ce système. Je vais utiliser à partir de maintenant le sigle PRI (Institution de Panchayati Raj), et je dirais que les chiffres, les résultats sont tout à fait impressionnants, en particulier en termes d'inclusion, de capacités d'inclusion au plan politique sachant naturellement que tout en Inde peut apparaître comme une goutte d'eau dans l'océan compte tenu de notre population.

Mais cela étant, nous avons 250 ou 400 millions de personnes que l'on pourrait définir comme classe consommatrice, de revenu moyen (vous ne serez peut être pas d'accord avec mes chiffres), mais ce qui est certain c'est que nous avons, maintenant, plus de 2,6 millions de représentants élus au sein de ces assemblées villageoises. 5,2 laks pour les castes répertoriées, 3,3 pour les tribus répertoriées et 10 laks pour les femmes.

C'est un accomplissement tout à fait majeur. Il a permis à l'Inde de corriger un tort historique. Pour la première fois, des groupes, qui avaient été exclus du pouvoir et qui n'avaient aucun droit sur leur propre vie, ont obtenu la reconnaissance du droit juridique, non seulement de prendre les décisions qui affectent leur bien-être, mais aussi pour agir pour le bien-être de leur communauté. Je crois que c'est un énorme pas en avant, et je crois que c'est exactement l'inverse du processus que l'on a pu observer, par exemple, en Chine. En Chine, je ne crois pas qu'on puisse parler d'approfondissement de la démocratie.

Mais, je parle à partir des années 50, des années 60 : ce que l'on voit, c'est une croissance massive du marché des capitaux, mais, en fait, l'équité revêtait plutôt la forme d'un partage

collectif de la pauvreté.

Ces problèmes peuvent déboucher sur des révolutions violentes. Certes, nous avons parlé de violence, nous savons que la violence est le dernier recours en cas de situation liée à des raisons locales. Mais, je pense que ce que l'on a pu observer, le type d'action que l'on a pu avoir dans les années 60 et les années 70 (je parle de réactions face à des inégalités massives que l'on a observé dans le pays), je crois que ces expressions étaient très différentes de ce que l'on peut voir aujourd'hui. Et je crois que c'est quelque chose sur lequel on pourra revenir d'ailleurs durant le débat, c'est une question que je souhaitais évoquer parce que je pense précisément que c'est l'approfondissement de notre démocratie.

Le fait de pouvoir prendre des décisions de façon démocratique au niveau local a permis à l'Inde de ne pas se transformer en Etat totalitaire, Etat totalitaire de gauche comme certains groupes l'on montré, ou Etat totalitaire de droite avec certains groupes fascistes, pro-fascistes que nous voyons dans mon pays.

Alors, je suis, personnellement très positive en ce qui concerne le bilan de ce système de PRI. Cela dit des questions restent posées. Ces questions ont déjà été abordées durant la journée. D'abord, la question des inégalités liées au système de castes, c'est quelque chose qui subsiste, en dépit du fait que l'on ait des membres des castes et des tribus répertoriées qui soient membres de ces assemblées villageoises. Cela ne veut pas dire pour autant que cela se traduise par un changement du statut social des communautés.

De même, en ce qui concerne la position des femmes dans la vie locale. Au début, lorsqu'on a institué l'obligation d'élire des femmes en leur réservant un certain nombre de postes dans ces assemblées villageoises, on a vu, par exemple, le président de l'assemblée présenter sa femme comme candidate pour continuer d'essayer de manipuler les choses en coulisses. Mais en fait, les choses sont tout à fait différentes aujourd'hui. Nous voyons maintenant une deuxième génération de femmes qui, aujourd'hui, prennent des décisions qui leur appartiennent en propre. Elles ont cessé de rester silencieuses. Elles sont prêtes à occuper le devant de la scène sans nécessairement laisser la parole et le pouvoir de décision à leur compagnon masculin.

A propos de la question de l'égalité entre les sexes : il y a une chose qu'il ne faut pas oublier. Nous parlons de l'Inde comme d'un continent très général, très universel, mais, en fait, l'Inde est extrêmement variée et diverse au niveau de ses religions, de ses langues, de ses communautés ethniques. Elle est également extrêmement diverse par rapport au degré de développement économique des différentes provinces qui la composent. Donc, je crois que, lorsque l'on parle de l'Inde, il faut vraiment différencier les choses, avoir bien conscience qu'il y a des disparités régionales très fortes, des problèmes de castes qui se posent de façon plus importante dans certaines régions, des très grandes disparités que l'on ne peut masquer en parlant de l'Inde comme un Etat-nation, une entité globale.

Autre problème auquel ont été confrontées ces institutions, ces Panchayati raj et leurs dirigeants : je veux parler des tensions entre les membres de l'assemblée élue, ce que l'on appelle les MLA, et puis les parlementaires, les MP. Deux corps qui, eux aussi, obtiennent des subventions pour développer leur campagne. Dans la mesure où les Panchayati raj ont reçu une autonomie financière, elles se sont dotées de représentants élus qui, malheureusement, pratiquaient une espèce de régime paternaliste. Ces institutions ont permis d'affaiblir cette espèce de syndrome de

paternalisme du fait des différentes articulations entre les structures élues. En Hindî, nous disons que l'Etat est la mère et le père et doit tout assurer.

Nous parlons, également, de dépendance verticale par rapport à la structure de l'Etat plutôt que d'autonomisation de la base qui avait été envisagée par Gandhi et qui reste l'objectif et la mission première des Panchayati raj.

Je vais conclure, ici, mon intervention parce que je crois que j'ai assez pris de votre temps. Mais, je voudrais dire simplement que l'Inde, contrairement à d'autres pays de cette taille ayant la même population (par exemple la Chine avec laquelle on nous compare très souvent) est un pays extrêmement complexe. Il y a du beau, il y a du bon et il y a du moins bon, naturellement.

**Dr Ravni Thakur , professeur université de Delhi, secrétaire adjointe aux relations internationales du parti du Congrès**

## **Gérard FUCHS : « Y a-t-il vraiment une démocratie européenne ? »**

Il y a un élément de la démocratie qui, à ma grande surprise, n'a pas du tout été abordé et qui, dans le cadre de l'Union européenne, est un élément central. C'est un élément central justement parce qu'il n'existe pas. Et en ce sens, je suis plutôt de ceux qui considèrent qu'il n'y a pas de démocratie européenne que de ceux qui considèrent qu'il y en a une.

Je m'explique : la démocratie, certes, c'est la possibilité pour tous les citoyens de s'exprimer librement, la possibilité d'être entendu, de participer à des processus électoraux, de désigner des représentants, etc. Mais, la démocratie, c'est aussi un point essentiel, c'est que lorsque se dégage une majorité sur un choix qui est posé à la collectivité, la minorité accepte le poids, la décision de la majorité. C'est un point, évidemment, essentiel.

Il ne peut pas y avoir de démocratie, non pas seulement multinationale mais même nationale, si la minorité n'accepte pas la règle de la majorité. Pour qu'elle le fasse, cela signifie, bien sûr, qu'il doit y avoir un sentiment d'appartenance fort. C'est-à-dire que la minorité doit considérer qu'elle est, effectivement, membre d'un ensemble avec suffisamment d'objectifs communs, de valeurs communes, pour accepter la décision de la majorité.

Quel est le grand problème de l'Union européenne (j'allais dire depuis 10 ans) depuis le traité de Maastricht (sinon déjà avant, mais en tous cas depuis le traité de Maastricht) ? C'est que la décision à l'unanimité reste, quand même, l'élément dominant en ce qui concerne les problèmes essentiels.

En matière de politique étrangère (ce qui, dans le monde actuel, est un élément essentiel), en matière de politique économique (on l'a vu à l'occasion de la crise), il n'y a pas de processus de décision européen qui fonctionne aujourd'hui. Et ça, c'est dramatique !

Et, je crois que, pour passer du stade Union d'Etats j'ai envie de dire au stade fédéral, (mais enfin, il y a tellement de discussions autour de ça, je ne veux pas réveiller ce débat là), simplement au stade d'une capacité de décision de l'Union européenne, c'est-à-dire que, face à un problème, il y ait des mécanismes sous le contrôle d'un Parlement élu, de citoyens (de tout ce qu'on veut), qui permettent de prendre les décisions, cette étape là, elle est devant nous, elle n'est pas réalisée aujourd'hui.

Quand la crise financière a éclaté à l'automne 2008, que s'est-il passé ?

Tous les gouvernements de l'Union européenne ont élaboré leur plan de relance, ou d'abord, leur plan de sauvetage du secteur financier. Ce qui était peut être légitime dans un premier temps, c'était le sauf qui peut. Mais, dans un deuxième temps, il n'y a pas eu, comme je l'aurais souhaité idéalement, la réunion des Ministres de l'économie et des finances, voire des Premiers ministres et des Chefs d'Etats, pour dire : « On a mobilisé nos pompiers chacun avec ses voitures, mais maintenant, il y a une possibilité de coopération de politiques économiques qui nous permettrait d'obtenir un plus par rapport à l'addition de nos politiques nationales ». Cette étape là n'a pas eu lieu. Elle n'a pas eu lieu parce qu'il n'y avait pas d'accord et que si les Ministres ou les Chefs d'Etats s'étaient rencontrés pour faire ça, il n'en serait rien sorti, ce qui aurait été peut être pire encore. Donc, ils ont préféré ne pas se rencontrer ou ne pas, véritablement, poser le problème d'une politique coopérative dans le domaine économique de l'Union européenne.

Je ne reviens pas sur l'incapacité de l'Union européenne à réagir à l'éclatement de la Yougoslavie

ou à réagir sur des phénomènes internationaux plus récents, comme la guerre d'Irak (je ne vous refais pas le dessin de la fracture qui a traversé l'Union européenne à cette époque).

Donc, je crois que la grande différence entre l'Union indienne et l'Union européenne à son stade actuel de développement (et son stade actuel de développement va avoir du mal à poursuivre une étape supplémentaire dans un avenir proche), c'est qu'au niveau de l'Union indienne, les Etats-membres ou les nations ou les groupes linguistiques acceptent l'idée qu'il y ait un centre qui décide à la majorité. C'est-à-dire que lorsqu'il y a une élection parlementaire qui a désigné une majorité, cette majorité prend les décisions.

Dans l'Union européenne, on n'en est pas là. Je crois que c'est une chose à laquelle nous devons absolument réfléchir.

## **Ravni THAKUR : A propos du Naksalisme**

Je voudrais aborder un autre aspect que nous devons comprendre à propos de la démocratie indienne. Il s'agit du fait que tous les Indiens, à l'exception des Naksalites, croient en un système multipartis et multi-pluraliste. Moi-même, je suis experte en Chine où j'ai vécu et travaillé, j'ai lu Mao et j'ai vu, également, l'effet réel de l'application des pensées de Mao, et la nature totalitaire qu'elles prennent.

Alors, le naksalisme, basé sur ces pensées maoïstes, affirmant que le pouvoir vient par le fusil, ne croit pas en la démocratie multi-partis et ne croit pas en l'Etat, sauf si l'Etat a été rejeté, parce que c'est une approche très réductionniste et primitive où l'on a la classe bourgeoise et les autres, les petits bourgeois et ainsi de suite.

Tout ce langage maoïste qu'on connaît bien ne permet pas vraiment des développements ou des modifications. Toutes les infrastructures telles que les chemins de fer, les écoles, tout ceci est attaqué, tout d'abord. Ce sont les médecins, les écoles, les enseignants qui sont attaqués. C'est pour montrer, de cette façon là, que l'Etat est appauvri.

C'est pourquoi, je suis d'accord avec notre Premier ministre, que j'admire beaucoup, parce que je trouve que ces maoïstes ou ces Naksalites sont reliés à un organisme qui s'appelle « composta » qui relie tous les organismes et les organisations d'extrêmes gauches. Les Naksalites sont membres de ce groupe, ils ont été formés avec les LTTE, Sendero Luminoso, et d'autres encore. Ils ont eu des contacts avec ces groupes au Pérou ou ailleurs.

Je trouve que cela représente une menace réelle pour l'Inde et la sécurité de l'Inde parce qu'ils ne croient pas au système démocratique, avec toutes ses faiblesses et ses difficultés, que l'Inde a instauré.

**DK GIRI :** Je voudrais tout simplement faire un commentaire sur la démocratie.

On a dit que les minorités devaient accepter les décisions de la majorité. C'est une forme de la démocratie. Il y en a d'autres. Quand on parle de la démocratie, il faut la qualifier. Si vous devez dire que la minorité doit accepter la position de la majorité, d'accord, peut être au sein de l'Union européenne. Mais, qu'en est-il de la protection des minorités ? Si on ignore les minorités numériques, à ce moment là, cela pose des problèmes.

Deuxièmement, on dit que la Suède n'est peut être pas un exemple pour les autres. Mais, la démocratie peut être quelque chose qui renforce plutôt qu'elle divise. C'est le cas de ce Panchayati raj. C'est basé sur le consensus et la construction entre les groupes. Le consensus ce n'est pas quelque chose de naturel, il faut y travailler. Et je trouve que c'est ce que nous devons faire. Il y a des mécanismes pour renforcer ce mécanisme.

Il y a plusieurs démocraties qui existent. Il y a des milliers de sollicitations et d'écrits, mais un commentaire qui concerne ce que Monsieur Aiyar a dit, c'est-à-dire que ce sont les inégalités qui mènent au naksalisme, c'est vrai. Si ceci a lieu c'est parce qu'il y a des inégalités. Nous avons eu le terrorisme en Inde, souvent découlant de cela. Mais le terrorisme le plus violent était au Panjab. Je peux dire que la démocratie c'est tout simplement une façon de régler les conflits. Ce n'est pas quelque chose de définitif ou de fixe. Cela doit s'adapter.

La démocratie, c'est une représentation des multitudes pour le bien de la majorité.

**DK Giri Secrétaire général de l'ADS**

**Gérard FUCHS :**

Le débat a eu lieu, donc j'en tire la conclusion optimiste, qu'effectivement, entre Européens (ou Français puisque nous étions à Paris aujourd'hui) et Indiens, avec quelques nuances d'opinions (ce que je peux comprendre surtout vers la fin de la journée), il y avait matière à se parler, puisque nous nous sommes parlé et que je pense que nous allons nous quitter ce soir (sauf pour quelques-uns d'entre nous qui continuons demain), avec le sentiment d'un certain manque. Nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout des questions que nous souhaitions examiner. Donc, c'est un appel à continuer.

Personnellement (mais bien sûr j'en discuterai avec le responsable de l'ADS qui est le Docteur Giri et avec nos amis du Congrès), puisque nous avons adopté le principe d'un, ou éventuellement, deux colloques communs par an, que compte tenu des élections indiennes nous en avons organisé un cette année, mais que nous ne sommes pas forcés d'attendre la fin de l'année prochaine pour en faire un nouveau, je crois qu'il nous faut définir ensemble un ou deux nouveaux thèmes que l'on traitera dans un certain ordre, tout en gardant à l'esprit, ce qui je crois était présent dans la tête de tous aujourd'hui, que nous ne sommes pas une organisation ou un rassemblement d'intellectuels qui débattent de l'état du monde, nous avons aussi une dimension politique. Nous voulons faire en sorte que les conclusions auxquelles nous arrivons, lorsque nous arrivons à des conclusions, soient, effectivement, proposées aux autres acteurs qui ne sont pas dans cette salle, que ce soit des responsables d'autres pays émergents ou que ce soit, disons, des citoyens de base qui, de plus en plus, on envie de dire leur mot, particulièrement dans la situation de crise actuelle.